

Élaboration d'une stratégie et un plan d'action d'adaptation

QUELS OBJECTIFS ?

- Identifier les impacts du changement climatique sur le territoire et dans tous les secteurs à court, moyen et long terme.
- Définir de façon priorisée et en association avec les acteurs locaux des actions d'adaptation à mener sur le territoire pour engager une transformation majeure.

OFFRE de la Banque des Territoires

Vous conseiller pour définir un plan d'actions d'adaptation priorisé

- En identifiant les risques actuels et à venir liés au changement climatique et aux évolutions démographiques, économiques et environnementales à court, moyen et long terme.
- En animant un travail de co-construction avec les acteurs locaux pour élaborer des scénarios d'évolutions du territoire et des actions à mener.
- En appuyant la priorisation des actions au regard des ressources financières (analyse PPI, financements européen, national, régional, etc.), humaines, des solutions techniques existantes (présentation de solutions déployées ou existantes à tester), etc.

Illustration

La stratégie locale de gestion de la bande côtière de Biscarosse (2022-2027)



Territoire : Nouvelle-Aquitaine, Landes
Communauté de communes des Grands Lacs, commune de Biscarosse

LE PROJET

**Projet accompagné par le GIP Littoral,
la stratégie comporte 8 axes :**

1. Amélioration de la connaissance et de la conscience du risque
2. Surveillance et prévision de l'érosion et de la submersion
3. Alerte et gestion de crise
4. Prise en compte des risques d'érosion et submersion dans l'urbanisme
5. Réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens (dont "relocalisation")
6. Accompagnement des processus naturels, lutte active souple
7. Gestion des ouvrages de protection et action de lutte active contre l'érosion
8. Portage, animation et coordination de la stratégie locale

**NOTRE
APPUI**

La Banque des
Territoires est
partenaire du GIP
Littoral

**Co-financement
des études d'ingénierie
pour définir la stratégie
(10 000 € en 2022, 20%)**



*Vue aérienne
du front de mer
de Biscarosse-plage*

Source : GIP Littoral

Maîtrise du foncier en littoral et rétro-littoral

QUELS OBJECTIFS ?

L'augmentation des risques littoraux et ultra-marins peut amener les acteurs locaux à faire les choix :

- **de relocaliser** des bâtiments, des activités dans des zones moins exposées aux aléas,
- **de renaturer** pour créer des zones tampons et protéger la biodiversité.

OFFRES
de la Banque
des Territoires

Vous conseiller pour :

- **identifier le foncier** à risque à court, moyen et long terme selon l'évolution du climat, et **stratégique** en rétro-littoral – moins exposé aux risques pour relocaliser,
- **réaliser des modélisations économiques des opérations de relocalisation** (en incluant des projets d'occupation temporaire, de renaturation) et identifier les risques juridiques,
- **prototyper des modèles de portage foncier** de moyen-long terme en partenariat,
- **associer les acteurs locaux** concernés par une opération de relocalisation.

Vous proposer des solutions de financement

En prêts :

- **prêt Gaïa logement social LS (OFS) ou Gaïa Territorial** (anti-spéculatif pour développer du logement en rétro-littoral ou résorption de friches),
- **prêt PSPL TE – Biodiversité** (restauration ou renaturation d'un milieu),
- **prêt PSPL TE – Adaptation au changement climatique** (sécurisation des espaces).

En investissement en fonds propres :

- **intervention en investissement dans des outils de portage foncier de moyen-long terme** en lien avec le Plan Sobriété Foncière,
- **vous proposer des outils de sécurisation des projets,**
- **consignation** dans le cadre des procédures d'expropriation, préemption.

Illustration

Les opérations de relocalisation du PPA Coutances Mer et Bocage



Territoire : Normandie, Manche
Communauté des Communes Coutances Mer et Bocage

LE PROJET

Dans le cadre du contrat de projet partenarial d'aménagement (PPA) Entre Deux Havres (actions en cours) :

Axe 1

Définition d'une stratégie foncière, consolidation du modèle économique, financier, juridique et opérationnel des opérations de recomposition.
Mener une politique d'acquisition foncière nécessaire aux actions de recomposition.

Axe 2

Dans la continuité des démarches de conception et en cohérence avec les démarches de planification, conduire la relocalisation des équipements exposés au recul du trait de côte sur les sites concernés.

Axe 3

En parallèle, mettre en œuvre la renaturation et la recomposition des interfaces terre-mer.

NOTRE APPUI

La Banque des Territoires est partenaire du contrat de projet partenarial d'aménagement

Co-financement des études d'ingénierie (50 000 € soit 16,7%)

Opportunités de prêts, d'investissements et de consignations



Campings de Gouville sur Mer menacés par l'érosion du trait de côte

Source : © Ouest-France/Thomas BREGARDIS

Accompagnement de la réalisation d'aménagements résilients

QUELS OBJECTIFS ?

- **Protéger les bâtiments,** infrastructures, réseaux, activités et espaces naturels en choisissant les solutions adaptées (ouvrages, solutions fondées sur la nature, relocalisation, etc.)
- **Accompagner la recomposition du territoire :** construire des bâtiments, des réseaux et infrastructures adaptés aux aléas ou les rénover, développer des modes d'occupations temporaires et organiser la relocalisation.

OFFRES de la Banque des Territoires

Vous conseiller pour :

- **Réaliser des diagnostics de vulnérabilités des projets d'aménagement, immobiliers,** d'infrastructures (dont les ouvrages de protections), de réseaux à court, moyen et long terme au regard des impacts du changement climatique,
- **Réaliser des schémas locaux de résilience des réseaux FttH (CCTP types) :** recensement des vulnérabilités autant physiques qu'organisationnelles, identification d'axes d'améliorations, élaboration de scénarios d'investissements et appui à la construction d'un plan d'action.
- **Réaliser des études pré-opérationnelles et opérationnelles** de projets d'aménagement : solutions de protections aux aléas climatiques, renaturation de sites, réaménagement de front de mer, d'espaces publics, adaptation du bâti, réseaux et infrastructures existantes, relocalisations, etc.
- **Identifier les solutions de financements et les enjeux juridiques :** financements disponibles pour les opérations d'aménagement, intégration des projets dans les PPI, risques juridiques, etc.
- **Associer les acteurs locaux** concernés par une opération d'aménagement/réaménagement,
- **Appui à l'expérimentation de solutions :** bâti temporaire et délocalisable, solutions fondées sur la nature, etc.

Financement de la réalisation d'aménagements résilients

QUELS OBJECTIFS ?

- **Protéger les bâtiments, infrastructures, réseaux, activités et espaces naturels** en choisissant les solutions adaptées (ouvrages, solutions fondées sur la nature, relocalisation, etc.)
- **Accompagner la recomposition du territoire :** construire des bâtiments, des réseaux et infrastructures adaptés aux aléas ou les rénover, développer des modes d'occupations temporaires et organiser la relocalisation.

OFFRES de la Banque des Territoires

Vous proposer des solutions de financement

En prêts :

- **PSPL TE – Eau** (gestion des eaux pluviales, prévention des inondations et submersions, désimperméabilisation des sols, réutilisation des eaux usées)
- **PSPL Construction de Bâtiment performant** (projets de construction de bâtiment performant)
- **PSPL TE – Biodiversité** (projets visant à favoriser les solutions fondées sur la nature)
- **PSPL TE – Adaptation au changement climatique** (renaturation des villes, sécurisation des bâtiments menacés par le changement climatique).
- **PSPL CST – Ouvrages d'art** (pour des projets de rénovation ou leur reconstruction)
- **PSPL IP – Investissement de long terme** (acquisition, construction, rénovation de bâti).
- **Prêt PRU** – (projets situés en zones géographiques prioritaires).

En investissement en fonds propres :

- **intervention en investissement dans des outils de portage foncier**
- **Investissement pour soutenir la réalisation de "schémas locaux de résilience"** qui détailleront les différentes vulnérabilités des territoires et les modalités d'intervention pour les résorber.
- **Investissement dans des EPL** intégrant les impacts du changement climatique et les enjeux socio-économiques dans leurs gestions de bâtiments (commerces, restaurants, logements, etc.) situées en zones littorales et/ou ultra-marines.

Sécurisation de la réalisation d'aménagements résilients

QUELS OBJECTIFS ?

- **Protéger les bâtiments,** infrastructures, réseaux, activités et espaces naturels en choisissant les solutions adaptées (ouvrages, solutions fondées sur la nature, relocalisation, etc.)
- **Accompagner la recomposition du territoire :** construire des bâtiments, des réseaux et infrastructures adaptés aux aléas ou les rénover, développer des modes d'occupations temporaires et organiser la relocalisation.

OFFRES de la Banque des Territoires

Vous proposer des outils de sécurisation des projets

- **Consignment :** sécurisation de l'acquisition par voie de préemption et d'expropriation
- **Consignment d'une somme correspondant au coût prévisionnel de la démolition d'une nouvelle construction ou d'une extension,** pour tout projet impliquant la délivrance d'un permis de construire ou d'aménager, ou d'une décision de non-opposition à une déclaration préalable dans la zone de recul du trait de côte à un horizon 30-100 ans.

Illustration

Le projet d'expérimentation du repli stratégique à Biscarosse - plage



Territoire : Nouvelle-Aquitaine, Landes,
Communauté de communes des Grands Lacs, commune de Biscarosse

LE PROJET

Projet accompagné par le GIP Littoral

Action réalisée :

identification des conditions techniques, financières et juridiques permettant la mise en œuvre de cette opération d'aménagement en l'absence d'outils de financements dédiés à l'expropriation pour des biens exposés au risque d'érosion côtières sur les côtes sableuses.

Actions à venir :

Acquisition des trois bâtiments,
Réimplantation sur le territoire d'équipements pouvant assurer les mêmes fonctions (logement, hébergement touristique) afin de mettre en place un transfert des transactions amiables entre les acteurs publics et privés.

NOTRE APPUI

La Banque des Territoires est partenaire du GIP Littoral

Co-financement des études d'ingénierie (50 000 € soit 16,7%)

Opportunités de prêts, d'investissements et de consignations



Les villas jumelles et le grand hôtel de la plage menacés par l'érosion
Source : GIP Littoral

Source : © Ouest-France/Thomas BREGARDIS

Illustration

Système d'endiguement intégré à un projet d'adaptation en Baie d'Authie Nord



Territoire : Hauts-de-France, Pas-de-Calais et Somme, Baie d'Authie

LE PROJET

Action réalisée :

Dans le cadre du PAPI (2016-2023) Bresle-Somme-Authie : construction d'une digue de second rang (à l'arrière du bois des Sapins) pour protéger 12 000 personnes et environ 11 500 ha en cas de brèche dans le cordon dunaire.

L'espace entre la dune et la digue joue désormais un rôle tampon en cas d'apparition d'une brèche et accompagne le recul du trait de côte.

La digue est enherbée et est entretenue par un pâturage ovin et accueille des chemins piétons. Elle est conçue comme un lieu pour observer l'évolution progressive des paysages notamment au regard de la montée du niveau de la mer et de l'érosion.



Localisation de l'empreinte de la digue rétro-littoral (en jaune)
Source : Communauté d'agglomération des Deux Baies en Montreuillois

NOTRE APPUI

Prêt de 3,5 M€ (coût total : 20 M€) pour financer la digue en rétro-littoral auprès de la communauté d'agglomération des Deux Baies en Montreuillois et du Syndicat Mixte baie de Somme Grand Littoral Picard

Source : © Ouest-France/Thomas BREGARDIS

Mutation et adaptation de l'offre économique

QUELS OBJECTIFS ?

- **Accompagner la mutation de l'offre touristique littorale** (hôtellerie de plein air, thermalisme...) et son potentiel de redéveloppement en rétro-littoral
- **Accompagner la mutation de l'économie maritime**, portuaire et logistique en l'associant aux enjeux d'atténuation du changement climatique (notamment la pêche, la conchyliculture, l'ostréiculture, etc.).

OFFRES de la Banque des Territoires

Vous conseiller pour :

- **Réaliser des diagnostics de vulnérabilités** des activités économiques à court, moyen et long terme au regard du des impacts du changement climatique,
- **Réaliser des études pré-opérationnelles et opérationnelles** de projets de développement économique (adaptation des filières, développement de nouvelles filières),
- **Identifier les sources de financement** pour les projets d'adaptation, notamment des infrastructures publiques de tourisme, ainsi que les enjeux juridiques,
- **Associer les acteurs locaux** dans l'adaptation de leur activité, notamment dans la perspective d'une relocalisation des sites en front de mer,
- **Appui à l'expérimentation de solutions** : développement de la filière de valorisation des algues marines, sargasses, etc.

Vous proposer des solutions de financement

En prêts :

- **PSPL IP – Tourisme** (acquisition, construction, rénovation concourant de manière directe et significative à l'amélioration de l'offre touristique)
- **PSPL TE – Eau** (réutilisation des eaux usées)
- **PSPL TE – Adaptation au changement climatique** (sécurisation des bâtiments menacés par le changement climatique)
- **Prêts PRU** – (projets situés en zones géographiques prioritaires)

En investissement en fonds propres :

- **Investissement dans des EPL** intégrant les impacts du changement climatique et les enjeux socio-économiques dans leurs gestions de bâtiments à vocation économique situées en zones littorales et/ou ultra-marines.
- **Investissement aux côtés des opérateurs** touristiques pour intégrer les impacts du changement climatique dans les offres touristiques (hôtellerie de plein air, hébergements touristiques, centres de thalassothérapie, ...) situées en zones littorales et/ou ultra-marines

Préservation et gestion des ressources naturelles

QUELS OBJECTIFS ?

- **Faire évoluer la gestion de l'eau** (quantitativement, qualitativement), et des forêts face aux impacts du changement climatique (inondations, sécheresses, incendies, érosion des sols, coulées de boues, etc.),
- **Soutenir la préservation de la biodiversité**, des espaces naturels et des ressources halieutiques

OFFRES de la Banque des Territoires

Vous conseiller pour :

- **Réaliser des diagnostics des impacts du changement climatique** sur la ressource en eau, forestière et la biodiversité locale,
- **Réaliser des études pré-opérationnelles et opérationnelles** de projets de gestion adaptée de l'eau et/ou des forêts contribuant à la préservation de la biodiversité,
- **Identifier les sources de financement** pour les projets d'adaptation de gestion de l'eau, des espaces forestiers et de la biodiversité, ainsi que les enjeux juridiques,
- **Associer les acteurs locaux aux projets**,
- **Appui à l'expérimentation de solutions** : protections des massifs dunaires, des mangroves, plantation de nouvelles espèces forestières adaptées au changement climatique, etc.

Vous proposer des solutions de financement

En prêts :

- **PSPL TE - Eau** (gestion des eaux pluviales, gestion des espaces et milieux aquatiques, désimperméabilisation des sols, restauration des cours d'eau et réseaux)
- **PSPL TE - Biodiversité** (projets visant à préserver toutes les espèces vivantes, animales ou végétales ainsi que leur écosystème et à favoriser les solutions fondées sur la nature).
- **Prêts PRU** - (projets situés en zones géographiques prioritaires)

En investissement en fonds propres :

- **Accompagner la structuration des opérateurs de renaturations/restaurations**

Aide à la gestion post-crise



Vous conseiller pour :

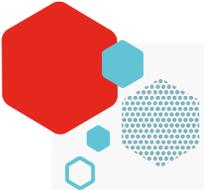
- **Appui dans l'organisation et la planification post-catastrophe** pour développer des projets d'aménagements résilients prenant en compte le changement climatique à court, moyen et long terme (étude de vulnérabilité, pré-opérationnelles et opérationnelles)
- **Identifier les solutions de financements** : financements disponibles pour les opérations d'aménagement, intégration des projets dans les PPI
- **Associer les acteurs locaux aux projets,**
- **Appui à l'expérimentation de solutions.**

Vous proposer des solutions de financement

En prêts :

- **PSPL Cohésion sociale et territoriale** : Catastrophe naturelle

Appui à la formation et à la sensibilisation



QUELS OBJECTIFS ?

- Aider les acteurs locaux à appréhender et qualifier les impacts du changement climatique sur leurs territoires
- Soutenir des initiatives nouvelles ou inspirantes pour le plan d'action



OFFRES
de la Banque
des Territoires

Renforcer / développer :

- Les actions de sensibilisation menées par la Caisse des Dépôts (Hub, etc.),
- L'appui à la sensibilisation et à la formation en partenariat (saisir les impacts du changement climatique, connaître les solutions d'adaptation, d'embarquement de la société civile, etc.),
- Des outils et des services digitaux.

Vous proposer des solutions de financement

En Investissements en fonds propres :

- La formation professionnelle pour accompagner le développement de structures de formation positionnées sur l'adaptation des compétences aux métiers de la transformation écologique.

Exemple : former des personnes en reconversion aux métiers de l'efficacité énergétique (école de la rénovation énergétique) ou accompagnement des écoles de la transition écologique (vivier).

- **France 2030** : la Banque des Territoires opère l'AMI Compétences et Métiers d'Avenir, doté de 2 Md€, qui constitue le volet capital humain des 30 stratégies identifiées dans France 2030 dont plusieurs portent directement sur des projets liés à la transition écologique (décarbonation de l'industrie, hydrogène vert, eau, alimentation durable etc ...).

Financement des chefs de projets Adaptation au changement climatique



QUELS OBJECTIFS ?

- **Soutenir la maîtrise d'ouvrage des collectivités** ou de leurs satellites en cas de carence afin de renforcer leur capacité de développement de projets en matière d'adaptation au changement climatique.



OFFRES de la Banque des Territoires

Une contribution exceptionnelle au financement de personnels qualifiés et dédiés à l'adaptation du territoire au changement climatique (voir fiche)

Territoires éligibles

Les groupements de collectivités (EPCIs) ou structure à l'échelle régionale

Conditions d'éligibilité

Carence en ingénierie

Engagement à l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'actions d'adaptation
Totalité du temps d'activité du chef de projet dédié à l'adaptation (exclusion fonctions réglementaires / obligatoires, ex. : GEMAPI) et sur la base d'une fiche de poste type

Notre accompagnement

Appui au management des chefs de projet

Animation d'une communauté nationale de chefs de projets dédiés à l'adaptation